



DECLARATION DE LA FNEC-FP FO AU CTSD DU 20 MARS 2018

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Vous nous exposez aujourd'hui le projet concernant les rythmes scolaires. FO a voté contre les décrets Peillon, Hamon et Blanquer parce qu'ils désorganisent l'école de la république et préparent l'école des territoires. L'intérêt des élèves est le même partout en France ! L'employeur des enseignants, c'est l'État, pas les collectivités territoriales ! L'école est celle de la république, pas celle des territoires. C'est à l'Etat de fixer notre calendrier scolaire ! L'école de la république ne doit pas être soumise aux groupes de pression locaux.

Le rythme scolaire à 4,5 jours tel que proposé, sans la coupure du mercredi, est générateur de fatigue et de difficultés pour les élèves, comme pour les enseignants. D'ailleurs, tous les professionnels, y compris les plus favorables aux 4,5 jours, ne s'accordent-ils pas pour dire que la coupure du mercredi a toujours été bénéfique aux élèves ? Indéniablement, cette coupure reste profitable et la quasi-totalité des parents et les enseignants la veulent. Ne souhaitant pas le retour au samedi matin travaillé, les parents plébiscitent très largement les 4 jours.

En 2017, 43 % des communes étaient déjà passées à 4 jours comme une traînée de poudre. En 2018, les 4 jours sur 36 semaines s'imposent à plus de 80 % des communes en France et la semaine de 4 jours redevient la norme !

Dans notre département, le traitement politique territorial du dossier qui a été ouvert par les décrets sur les rythmes amène des politiques à s'opposer frontalement aux enseignants et parents. La situation tourne même à la caricature de démocratie. Certaines communautés de communes ou mairies imposent les 4,5 jours aux seules écoles publiques contre la majorité des parents et des enseignants. En s'alignant massivement sur les 4 jours, les écoles privées accueillent à bras ouverts la manne des parents mécontents. FO n'accepte pas que l'école publique soit ainsi mise à mal.

M. L'Inspecteur d'académie en poste à la rentrée 2017 avait refusé de présenter à l'examen du CDEN 22 demandes (les demandes qu'il estimait non conformes) ! Il avait également invoqué des questions d'APC (aide personnalisée complémentaire) pour certains refus.

Nous rappelons que l'APC est organisée par le Conseil des maîtres composé des enseignants en poste à la rentrée, en fonction des horaires de l'école. Cette organisation qui se décide à la rentrée dans chaque école ne peut constituer par avance un motif de refus de changement de rythme.

De même nous rappelons que le décret Blanquer ne prévoit aucun délai contrairement à ce qui a été affirmé et écrit par notre précédent Inspecteur d'Académie. Mme la Rectrice l'a confirmé en CTA (Comité technique académique). Toutes les demandes effectuées ou à venir doivent donc être étudiées et accordées.

En dépit de ces pressions politiques et administratives innombrables, 128 écoles demandent le retour à 4 jours. À ces 128 demandes, Mme l'Inspectrice d'Académie, il y aurait 49 refus dont 22 provisoires.

FO demande le retour à un calendrier scolaire national et soutient la demande majoritaire des enseignants pour le retour à 4 jours qui devient de fait la norme nationale.

Toutes les demandes des écoles pour le retour à 4 jours sont légitimes. Nous demandons qu'elles soient satisfaites.